

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2018-37**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 9 juin 2016 relatif au registre unique prévu à l'article L. 512 1 du code des assurances et à l'article L. 546 1 du code monétaire et financier ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 21 juin 2018,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 21 juin 2018.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER